

# L'achat de l'herbier de L'Héritier de Brutelle : un malentendu historiographique

Autor(en): **Baldi, Rossella**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences [2004-ff.]**

Band (Jahr): **71 (2020)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-928426>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'achat de l'herbier de L'Héritier de Brutelle : un malentendu historiographique

Rossella BALDI<sup>I, II</sup>

Ms. reçu le 20 mai 2019, accepté le 11 juin 2020

## ■ Résumé

En 1801, Augustin-Pyramus de Candolle et l'homme d'affaires neuchâtelois Paul-Louis-Auguste Coulon se partagent les riches collections botaniques de Charles-Louis L'Héritier de Brutelle, récemment assassiné. Grâce à son libraire Garnery, Candolle récupère l'herbier principal et les manuscrits du savant parisien ; Coulon achète en revanche un plus petit recueil de plantes françaises. La possession des prestigieuses collections L'Héritier a constitué le véritable acte fondateur de l'herbier Candolle, aujourd'hui aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. Étonnamment, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle l'historiographie neuchâteloise a inversé les faits, laissant croire que l'herbier principal de L'Héritier se trouvait à Neuchâtel. Notre article retrace dès lors l'origine de ce malentendu et revient sur la dispersion des collections L'Héritier, en s'arrêtant de manière plus spécifique sur la vente de sa somptueuse bibliothèque.

**Mots-clés :** Augustin-Pyramus de Candolle – bibliothèque scientifique – Charles-Louis L'Héritier de Brutelle – herbiers – histoire des collections scientifiques – Paul-Louis-Auguste Coulon

## ■ Abstract

One year after Charles-Louis L'Héritier de Brutelle's murder in 1800, Augustin-Pyramus de Candolle and the businessman Paul-Louis-Auguste Coulon divided between them his rich botanical collections. Candolle received his main herbarium and manuscripts, while Coulon bought L'Héritier's smaller collection of French plants. This article states that the ownership of such an important collection constituted a turning point in Candolle's career and the foundation of the Candolle herbarium. The collection is now preserved by the Conservatoire et Jardin botaniques in Geneva. Curiously, in the mid-19<sup>th</sup> century Neuchâtel historiography inverted these facts, to lead us to believe that L'Héritier's prestigious herbarium was kept in Neuchâtel. To correct the mistake, the paper analyses the dismantling of his botanical collections and the sale of his very significant botanical library.

**Keywords :** Augustin-Pyramus de Candolle – scientific library – Charles-Louis L'Héritier de Brutelle – herbaria – history of scientific collections – Paul-Louis-Auguste Coulon herbaria.

## ■ L'histoire des collections au service d'une meilleure compréhension du patrimoine naturaliste

En début d'année 2019, l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) a publié un rapport concernant l'état des collections naturalistes helvétiques<sup>1</sup>. Chiffrant à plus de soixante millions les échantillons préservés par nos musées, jardins botaniques et universités, la SCNAT a mis en évidence l'extraordinaire richesse scientifique et patrimoniale suisse dans le domaine. Elle a souligné cependant diverses lacunes constatées au niveau du traitement des collections, relatives notamment à la détermination et

à la classification des objets, ainsi qu'à leur mise en ligne. Pour la SCNAT, ces difficultés constituent un obstacle à l'exploitation des spécimens par les scientifiques. Afin de les pallier, elle préconise que les collections scientifiques soient considérées comme des « infrastructures prioritaires de recherche », conformément à la politique de l'Union européenne en la matière. Dès lors, elle réclame des investissements favorisant le développement du réseau suisse des collections d'histoire naturelle (SwissCollNet) et la réalisation de projets de numérisation.

<sup>1</sup> SCNAT 2019.

<sup>I</sup> Institut de biologie, Université de Neuchâtel, Rue Emile-Argand 11, 2000 Neuchâtel, Suisse

<sup>II</sup> SIK-ISEA, Antenne romande, UNIL – Chamberonne, Anthropole, 1015 Lausanne, Suisse

Le rapport ne mentionne pas l'importance de l'histoire en tant qu'élément primordial d'une utilisation profitable des échantillons naturels. Pourtant, la compréhension des processus d'ordre scientifique, économique, politique, culturel etc., qui président à la formation d'une collection, à sa présence au sein d'une institution donnée et à l'état actuel de sa conservation, représente un paramètre central de sa gestion et de sa valorisation. L'intégration de ces données nous paraît d'autant plus indispensable que les nombreux déménagements et reconditionnements que les collections naturalistes ont subis à travers le temps ont amené non seulement à une perte considérable d'informations relatives aux spécimens qui les composent, mais encore, dans quelques cas, à la perte matérielle de ces mêmes objets.

Quelques institutions ont compris l'avantage de poser un regard rétrospectif sur ces collections. Néanmoins, il reste de nombreux efforts à accomplir pour mieux identifier les facteurs et les dynamiques qui ont soutenu la constitution du patrimoine naturaliste suisse à l'échelle régionale et nationale, voire internationale. L'histoire de ce patrimoine et les récits auxquels elle a donné lieu demeurent en effet lacunaires et comportent diverses imprécisions. Cumulées par méconnaissance des sources et occasionnellement perpétuées par « commodité », certaines de ces erreurs connaissent une longévité remarquable et attendent encore d'être corrigées. Pour montrer l'intérêt de questionner les collections naturalistes à travers le regard de l'historien, c'est sur l'une de ces erreurs que notre article souhaite s'arrêter, afin de la rectifier. Elle concerne l'achat de l'herbier du botaniste français Charles-Louis L'Héritier de Brutelle (1746-1800), qui a impliqué le jeune Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) et le négociant neuchâtelois Paul-Louis-Auguste Coulon (1777-1855) en 1801.

### ■ La construction d'un malentendu

Les deux hommes, que la botanique fit rencontrer à Paris au mois de janvier 1801, se partagèrent l'acquisition du prestigieux ensemble. Il renfermait deux parties : un herbier principal de 8000 plantes provenant du monde entier et un second herbier, de

dimensions plus modestes, réunissant des spécimens français. Selon le récit perpétué par l'historiographie neuchâteloise, Coulon conserva le cœur de la collection, c'est-à-dire les plantes exotiques ; en revanche, les échantillons des végétaux récoltés en France allèrent à Candolle, qui s'appropriait à travailler sur la troisième édition de la *Flore française* de Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829)<sup>2</sup>. Or il s'agit d'un malentendu : comme nous le verrons plus loin, l'herbier principal de L'Héritier de Brutelle fut payé par le libraire parisien Jean-Baptiste Garnery (1764-1843) pour Candolle. Pour sa part, à une date non précisée et suite aux conseils du botaniste genevois, Coulon fit l'acquisition du petit recueil.

L'intérêt de corriger ce « malentendu neuchâtelois » ne réside pas dans sa leçon de méthode banale – la valeur de la consultation des sources archivistiques pour une reconstitution fiable de l'histoire d'une collection – mais plutôt dans son lien avec l'acte fondateur de l'immense herbier Candolle, qui constitue aujourd'hui un des fleurons des collections des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) et du patrimoine botanique mondial. La possession de l'assortiment de L'Héritier – l'un des plus riches de l'époque – a marqué une étape capitale dans la carrière de Candolle : le Genevois se vit doté d'un instrument de travail et d'autorité, légitimant sa place au sein de la communauté scientifique et botanique parisienne<sup>3</sup>. Ironie du sort, la mort de L'Héritier de Brutelle laissa une place vacante à l'Institut de France, pour laquelle Candolle concourut, bien qu'il fût conscient de ses chances minimes<sup>4</sup>. Finalement, la place revint à Jacques-Julien Houtou de la Billardièrre (1755-1834) ; Candolle, quant à lui, fut nommé correspondant de la classe de botanique de l'Institut en 1810 et associé étranger de l'Académie des sciences en 1841.

La présence des spécimens de l'herbier L'Héritier à Genève n'a jamais soulevé de doutes auprès des botanistes genevois<sup>5</sup>. D'où vient donc l'erreur neuchâteloise ? La première occurrence du malentendu est facilement repérable. Elle apparaît dans l'éloge de Paul-Louis-Auguste Coulon que Félix Bovet (1824-1903), directeur de la Bibliothèque publique de Neuchâtel, rédigea à la mort de l'homme d'affaires survenue en 1855<sup>6</sup>. Héritier d'un commerce prospère dans le tissu, Coulon avait été un Neuchâtelois illustre : fondateur de la Caisse d'Épargne du canton en 1812 et figure politique de premier plan, le commerçant avait également cultivé les sciences naturelles tout au long de sa vie<sup>7</sup>. Sa personnalité et son engagement civique nécessitaient un éloquent panégyrique, que Bovet lut à l'occasion de l'assemblée générale de la Société helvétique de sciences naturelles tenue à La Chaux-de-Fonds à la fin juillet 1855. L'éloge fut par la suite plusieurs fois republié ;

<sup>2</sup> Lamarck J.-B., Candolle A.-P. de. 1805. Voir à ce sujet Drouin J.-M. 2008.

<sup>3</sup> Voir plus bas. L'histoire de l'achat de l'herbier de L'Héritier de Brutelle par Garnery a été évoquée par Dayrat B. 2003, p. 187.

<sup>4</sup> Candolle A.-P. de. 2004. p. 161-162.

<sup>5</sup> Burdet H.M. et al. 1990.

<sup>6</sup> Bovet F. 1855.

<sup>7</sup> Schmidt-Surdez M. 1996.

il fit même l'objet d'une traduction allemande pour les écoliers, qui divulgue l'exemplarité patriotique de Coulon<sup>8</sup>.

Nous ne savons pas à quelles sources Bovet recourut pour la composition du texte. Il connaissait bien Coulon, membre du comité de la bibliothèque et généreux mécène de l'institution<sup>9</sup>. Toutefois, il est plausible que nombre d'éléments lui furent fournis par la famille de Coulon elle-même. Nous retrouvons effectivement une confusion analogue au sujet de l'herbier L'Héritier dans une intervention de Louis Coulon (1804-1894), fils de Paul-Louis-Auguste Coulon, à une séance du comité de la Société neuchâteloise des sciences naturelles de 1869<sup>10</sup>. Comme son père, Louis se consacrait à l'étude de l'histoire naturelle<sup>11</sup> : on lui doit la création du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel<sup>12</sup>, ainsi que celle de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, dont il fut le premier président<sup>13</sup>. Ainsi, en 1869, Coulon fils accorda même à l'herbier de L'Héritier de Brutelle le statut de collection fondatrice de l'herbier du Muséum neuchâtelois. Il n'en fallait pas moins pour asseoir définitivement l'erreur<sup>14</sup>. Par la suite, personne ne se préoccupa de vérifier la véracité de l'affirmation.

### ■ La dispersion des collections de L'Héritier de Brutelle, une affaire de libraires parisiens

La figure de Charles-Louis L'Héritier de Brutelle n'a jamais donné lieu à une véritable étude monographique. Pourtant le personnage, confrère de Lamarck, Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) et René-Louiche Desfontaines (1750-1833), mérite attention<sup>15</sup>. Issu d'une riche famille de négociants de

la noblesse de robe, affilié à l'Académie des sciences d'abord et à l'Institut de France par la suite, membre aussi de la Commission temporaire des arts pendant la Révolution, L'Héritier de Brutelle appartient à la catégorie des scientifiques amateurs, stigmatisée par certains, mais célébrée par d'autres. Dans les textes qui ont fait suite à sa mort mystérieuse – L'Héritier est assassiné la nuit du 16 août 1800 devant son domicile parisien, en rentrant d'une séance de l'Institut – il n'est alors pas rare de le voir associé à la figure de son ami Christian Lamoignon de Malesherbes (1721-1794). Avec ce dernier, il ne partage pas que l'amour des plantes : comme Malesherbes, L'Héritier de Brutelle occupe d'importantes charges au sein de l'administration d'Ancien Régime, et notamment celle de magistrat à la Cour des aides.

Georges Cuvier a esquissé de lui un portrait en tant que botaniste nomenclaturiste, prêt à renoncer à sa fortune en faveur des avancements de la connaissance sur le règne végétal. Cette représentation mérite quelques précautions, L'Héritier ayant légué douze millions de francs à ses enfants à sa mort. Il n'en demeure pas moins que ses travaux concernent essentiellement le domaine de la botanique descriptive. Plus particulièrement, L'Héritier de Brutelle s'est rendu célèbre par ses ouvrages, qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'illustration botanique. Il investit des sommes considérables pour réaliser des volumes aux images somptueuses, reproduisant la beauté et le détail des plantes vivantes. Involontairement certes, il contribue ainsi au débat autour de la cherté excessive des ouvrages de botanique, débat qui anime la communauté scientifique française dans les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

L'Héritier de Brutelle s'assure la collaboration d'artistes d'exception tels que Pierre-Joseph Redouté (1759-1800), engagé à l'origine pour représenter les plantes grasses impossibles à conserver dans un herbier<sup>17</sup>. Le savant initie Redouté à la botanique descriptive et lui confie la réalisation d'une partie des dessins préparatoires de ses premiers travaux : les *Stirpes novæ, aut minus cognitæ*. Inachevées à sa mort, elles paraissent en sept cahiers, avec quatre-vingt-seize planches, représentant des espèces nouvelles repérées au Jardin du Roi ou chez des collectionneurs de plantes parisiens (Fig. 1). En 1788, c'est le tour du *Sertum Anglicum, seu plantæ rariores quæ in hortis juxta Londinum*<sup>18</sup>, en hommage aux botanistes anglais (Fig. 2). L'ouvrage constitue l'un des fruits du séjour que Redouté et L'Héritier de Brutelle font en Angleterre après le « vol » de l'herbier du médecin Joseph Dombey (1742-1794). Celui-ci avait récolté nombre de spécimens au Chili et au Pérou au cours d'une expédition espagnole en Amérique du Sud à laquelle il avait participé. Le médecin étant rentré malade de son voyage, L'Héritier de Brutelle avait

<sup>8</sup> Bovet F. 1855a, Bovet F. 1858, Bovet F. 1880. La notice de Bovet a servi aussi à l'élaboration de la biographie de Paul-Louis-Auguste Coulon qui se trouve dans Jeanneret F.-A.-M., Bonhôte J.-H. 1863.

<sup>9</sup> Sur l'apport de Coulon aux collections de la Bibliothèque publique de Neuchâtel, voir Schlup M. 2006.

<sup>10</sup> Société des sciences naturelles de Neuchâtel 1870.

<sup>11</sup> Schmidt-Surdez M. 1996a.

<sup>12</sup> Dufour C., Haenni J.-P. 1985.

<sup>13</sup> Rivier H. 1932.

<sup>14</sup> Voir : Godet P. 1899, p. 52 ; Schmidt-Surdez M. 1996, p. 84 ; Dupuis C., 1998.

<sup>15</sup> Sur L'Héritier de Brutelle, voir : Desherbiers C.-A.-G. 1800 ; Cuvier G. 1819, p. 111-133 ; Stafleu F.-A. 1963 ; Buchheim G. 1965.

<sup>16</sup> Voir par exemple : Cuvier G. 1819a ; Linné C. von. 1809, p. xlv-li.

<sup>17</sup> Sur Redouté, voir notamment Salvi C. 1999 ; sur les relations entre Redouté et L'Héritier de Brutelle, voir Bourgoing C. de. et al. (dir.) 2017, *passim*.

<sup>18</sup> L'Héritier de Brutelle C.-L. 1784 ; L'Héritier de Brutelle C.-L. 1788.



Fig. 1: *Leontodon muricatum*, burin sur cuivre, dessiné par Pierre-Joseph Redouté et gravé par François Hubert, in: L'Héritier de Brutelle, *Stirpes novae, aut minus cognitae quae descriptionibus et iconibus illustravit*, Paris, Philippe-Denis Pierre [1784-1785] @ Jardin botanique de Neuchâtel.

obtenu la permission de travailler sur ses notes et ses échantillons afin de préparer une flore du Pérou. La couronne espagnole avait cependant réclamé les plantes récoltées par Dombey : pour éviter qu'on ne les lui confisquât et qu'on les remît aux botanistes espagnols, L'Héritier de Brutelle s'était alors embarqué en cachette pour l'Angleterre en 1786 avec l'herbier Dombey, aidé par quelques complices, dont Redouté<sup>19</sup>. Il ne rentrera de sa retraite britannique, où naît également la *Geranologia*<sup>20</sup>, qu'en 1788 (Fig. 3).

Le livre a ainsi marqué une étape primordiale dans la pratique scientifique de L'Héritier de Brutelle. De retour de Londres, il décide notamment de se consti-

<sup>19</sup> Hamy T.-J.-E. 1905.

<sup>20</sup> L'Héritier de Brutelle C.-L. 1787.

<sup>21</sup> Chambers N. 2015, *passim*. Sur les contacts entre L'Héritier et les botanistes anglais, voir Hamy T.-J.-E. 1905 et Stafleu F.-A. 1963 ; voir aussi Banks J. 2007, *passim*.

<sup>22</sup> Candolle (de) A.-P. 2004, p. 153.

<sup>23</sup> Hoquet T. 2002 ; Hoquet T. 2014.

tuer une bibliothèque à l'image de celle de Joseph Banks (1743-1820), qu'il avait beaucoup fréquentée<sup>21</sup>. Il réunit toute publication concernant la botanique au sens large, en privilégiant surtout les grands formats et les ouvrages coloriés. Insoucieux des dépenses – ce qui lui vaudra les critiques de ses détracteurs, l'accusant d'être un bibliomane – il transforme sa bibliothèque en l'un des plus beaux ensembles d'imprimés botaniques d'Europe. De toute évidence, la collection devient la première bibliothèque botanique « publique » de Paris, puisque l'érudit en ouvre les portes à tout savant et amateur. Augustin-Pyramus de Candolle la fréquente aussi et n'hésitera pas pour cela à définir L'Héritier de Brutelle comme « un protecteur zélé [...] qui, bien que dur et disgracieux [...], a toujours été pour moi d'une rare complaisance »<sup>22</sup>. En ce sens, les liens entre la bibliothèque botanique de L'Héritier de Brutelle et celle de Benjamin Delessert (1773-1847) gagneraient à être reconsidérés<sup>23</sup> : certes de plus large dimension, la bibliothèque Delessert reprendra quelques décennies plus tard la double fonction sociale et scientifique de celle de L'Héritier de Brutelle, répondant de la sorte à un besoin que cette dernière avait généré.



Fig. 2: *Artemisia argentea*, burin sur cuivre, dessiné par Pierre-Joseph Redouté et gravé par Jean-Baptiste Guyard, in: L'Héritier de Brutelle, *Sertum anglicum*, Paris, 1788 @ Jardin botanique de Neuchâtel.



Fig. 3: *Pelargonium ciliatum*, burin sur cuivre, dessiné par Pierre-Joseph Redouté et gravé par Pierre Maleuvre, in: L'Héritier de Brutelle, *Geranologia*, Paris, Didot [1787-1788] @ Jardin botanique de Neuchâtel.

Après la mort du botaniste, sa bibliothèque est dispersée en diverses étapes. Au mois de septembre 1800, le Muséum d'histoire naturelle fait part au gouvernement de son intérêt pour « le plus riche dépôt de livres d'histoire naturelle jamais formé en France »<sup>24</sup>. Une commission est donc formée afin d'estimer la collection, dont les 7389 volumes sont évalués à 50 000 francs par Desfontaines en novembre. Une entente s'ensuit entre le Muséum et la famille L'Héritier, mais elle ne sera que de courte durée. Les descendants souhaitent livrer les tomes uniquement par lots, au fur et à mesure que s'effectue leur règlement. Le Muséum

exige en revanche la remise de la bibliothèque tout entière au premier paiement. L'accord tombe à l'eau, bien que les manuscrits et l'herbier Dombey soient restitués à l'institution en janvier 1801.

Une année plus tard, le 10 mai 1802, une première vente aux enchères de la bibliothèque s'organise à Paris. Le catalogue rédigé à cette occasion par le libraire Guillaume Debure (1734-1820) présente presque 3000 entrées<sup>25</sup>. La liquidation n'aboutit cependant pas. L'ensemble est finalement acheté par Jean-Gabriel Méricot (vers 1738-1818), autre libraire parisien. Celui-ci essaie de le revendre en préservant sa totalité; ne trouvant pas d'acquéreur, il le remet en vente le 19 août 1805, ce qui signe sa dispersion définitive<sup>26</sup>.

D'un autre genre est en revanche le sort réservé aux manuscrits de travail de L'Héritier de Brutelle, qui comportaient plusieurs centaines de dessins inédits. Ces documents sont rapidement achetés aux enfants de L'Héritier de Brutelle par un troisième libraire parisien, Jean-Baptiste Garnery, dans le but de publier les deux dernières livraisons des *Stirpes novae*. C'est à ce moment qu'Augustin-Pyramus de Candolle entre véritablement en scène dans l'histoire de l'achat de l'herbier L'Héritier. Par l'intermédiaire de Desfontaines, le Genevois était en effet en train de collaborer avec Garnery, pour lequel il préparait la description des plantes grasses dessinées par Redouté<sup>27</sup>. Dès lors, les *Mémoires et souvenirs* de Candolle nous apprennent le sort des écrits de L'Héritier: Garnery devant de l'argent au botaniste, il les lui offre et lui demande de les éditer:

■ « À la mort de M. L'Héritier, [Garnery] acheta tous ses manuscrits [et] voulut publier la suite de ses ouvrages; il me proposa ce travail; je l'acceptai à condition qu'il achèterait l'herbier de M. L'Héritier pour mon compte et en déduction de ce qu'il me devait »<sup>28</sup>.

À juste titre, Candolle estime impossible de « mettre en ordre [les manuscrits], et de présider » à leur publication sans pouvoir se référer parallèlement au contenu de l'herbier<sup>29</sup>. Ses préoccupations ne sont pourtant pas d'ordre strictement pratique et éditorial. L'intérêt que Candolle porte à l'herbier de L'Héritier de Brutelle est en réalité plus complexe et a trait aux enjeux symboliques de la collection. De manière très fine, Candolle y discerne un outil décisif pour l'obtention d'une double légitimité, sans pour autant investir de l'argent: celle du botaniste et celle de l'auteur d'ouvrages de référence. Ainsi, comme il l'écrit à ses parents en janvier 1801,

■ « Par là, je me trouverais avoir en trois ans acquis autant et plus de plantes que les botanistes qui ont voyagé au péril de leur vie, ou que ceux qui depuis trente ans sont

<sup>24</sup> Hamy T.-J.-E. 1905, p. 396.

<sup>25</sup> Debure G. 1802.

<sup>26</sup> Le catalogue de 1802 fut réimprimé à cette occasion: Debure G. 1805. Pour les annonces de la mise en vente, voir notamment: « Annonces et Avis divers », *Feuilleton du Journal de Paris*, mercredi 27 Germinal an 13 [17 avril 1805], p. 1455; « Bibliographie », *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, vol. 5, 1805, p. 227-228.

<sup>27</sup> Candolle A.-P. de. 2004, p. 108-110; Candolle A.-P. de. 1799.

<sup>28</sup> Candolle A.-P. de. 2004, p. 190-191; nous soulignons.

<sup>29</sup> Lettre d'A.-P. Candolle à Augustin de Candolle, Paris, le 29 janvier 1801, Bibliothèque des CJBG, *Correspondance Candolle*, feuillets non numérotés.

occupés à rassembler des plantes. Je suis même dans des circonstances particulières, qui donnent un nouveau prix pour moi à cette acquisition : j'ai de vastes projets sur la Botanique, il ne s'agit de rien moins que de bouleverser tout l'édifice de la science pour en exécuter ce projet. Il faut deux choses. Une considération personnelle telle que l'on ait confiance en moi d'avance et une vaste collection qui me mette à même de travailler en grand. J'ai cherché à obtenir la considération par des ouvrages particuliers comme a fait Linné et si la collection me tombe du ciel j'ai grand espoir de réussir. Tel est le plan de ma conduite littéraire »<sup>30</sup>.

Garnery saisit probablement la portée de ces enjeux lorsqu'il accepte d'acquérir l'herbier sous réserve que son prix demeure acceptable. La vente a lieu le 10 mars 1801. À la plus grande joie de Candolle, qui relate l'enchère dans sa correspondance familiale, Garnery s'adjuge les plantes facilement :

■ « Je me hâte, mes bons parents, de venir vous faire part de la réalisation de mes espérances relativement à l'herbier de L'Héritier. Depuis hier, j'en suis possesseur et dans deux heures il sera chez moi. La manière dont je l'ai eu est très avantageuse et agréable pour moi. Mon libraire [...] m'a avancé sur le prix de mon travail celui de cet herbier, qui n'est allé qu'à 1600 francs, quoiqu'il en vaille bien 3000 et peut-être davantage. Cette dépréciation tient à une cause singulière ; hier, ceux qui avaient témoigné le désir de l'acheter ont été convoqués pour le miser et mes concurrents, apprenant que Garnery le misait pour moi, que j'en ferais un meilleur usage qu'eux [...] ne voulaient point miser sur moi, en sorte que je suis resté seul tandis que mon amour propre pouvait jouir de cette politesse [...]. Me voilà propriétaire d'un des plus beaux herbiers de Paris après 3 ans de Botanique et sans avoir déboursé un sol »<sup>31</sup>.

Par la même lettre, nous apprenons que Benjamin Delessert s'était aussi rendu sur place afin d'assurer à tout prix la propriété de l'herbier de L'Héritier à son ami, si Garnery avait arrêté de miser.

Quelques semaines plus tard Candolle affirme que « ce n'est vraiment que depuis que j'ai ces 8 ou 10 mille plantes que je me regarde comme Botaniste »<sup>32</sup>. Le recueil de L'Héritier de Brutelle est en effet deux à trois fois plus grand que celui que le jeune botaniste avait jusque-là constitué (Fig. 4)<sup>33</sup>. Parmi ces collections, il y a les plantes que le médecin Jean-Baptiste Patris (vers 1735-1786) avait récoltées à Cayenne, les espèces découvertes par le Suédois Olof Swartz (1760-1818) aux Antilles, les spécimens collectés à La Guadeloupe par Barthélémy Badier (vers 1730-1789), l'herbier de Sierra Leone du Danois Henry Smeathman (1750-1786), divers ensembles d'échantillons provenant d'Amérique septentrionale collectés par Louis-Augustin

Bosc d'Antic (1759-1828), James Fraser (1750-1811) et André Michaux (1746-1802) (Fig. 5) et, bien entendu, les plantes que L'Héritier de Brutelle avait lui-même réunies dans les jardins de Paris et dans quelques régions françaises<sup>34</sup>.

Suite à l'obtention de l'herbier, Candolle se met activement à la tâche. Il prépare deux livraisons pour Garnery qui cependant, ne les publiera pas, tout comme « par négligence »<sup>35</sup> il n'insistera pas pour que Candolle lui fournisse les livraisons suivantes. Les manuscrits de L'Héritier de Brutelle ne furent donc jamais imprimés ; ils restèrent néanmoins entre les mains de Candolle et sont aujourd'hui propriété de la Bibliothèque des CJBG.

### ■ Paul-Louis-Auguste Coulon et les herbiers de L'Héritier de Brutelle

Si Candolle disposa de l'herbier de L'Héritier de Brutelle, quel fut enfin le véritable rôle de son ami Paul-Louis-Auguste Coulon dans cette histoire ? Les *Mémoires et souvenirs* de Candolle ne mentionnent pas sa première rencontre avec le Neuchâtelois. C'est sa correspondance avec le capitaine Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839)<sup>36</sup> qui en a conservé la trace :

■ « J'ai eu le plaisir de faire connaissance ce matin avec Mr. Coulon qui me paraît avoir bien du zèle pour augmenter vos richesses. Il se prépare à vous sécher des plantes cet été »,

écrit Candolle à la fin janvier 1800<sup>37</sup>. À cette époque, Coulon se trouve effectivement dans la capitale française, après avoir séjourné dans d'autres villes européennes. Il s'occupe des affaires de la maison de commerce familiale, mais profite également du dynamisme des milieux scientifiques parisiens pour s'adonner à son goût pour l'histoire naturelle et pour la botanique en particulier. Il visite ainsi le Jardin des plantes (Fig. 6), tisse des amitiés parmi

<sup>30</sup> Lettre d'A.-P. de Candolle à A. de Candolle, man. cité.

<sup>31</sup> Lettre d'A.-P. de Candolle à A. de Candolle, Paris, le 11 mars 1801, Bibliothèque des CJBG, *Correspondance Candolle*, feuillets non numérotés.

<sup>32</sup> A.-P. de Candolle, Lettre à Jean Picot, Paris, 28 mars 1801, Bibliothèque des CJBG, *Correspondance Candolle*, feuillets non numérotés.

<sup>33</sup> Candolle A.-P. de. 2004, p. 191.

<sup>34</sup> Candolle A.-P. de. « Catalogue de l'herbier d'après les époques et les origines des échantillons qui le composent », Bibliothèque du CJBG.

<sup>35</sup> Candolle A.-P. de. 2004, p. 192.

<sup>36</sup> Duckert-Henriod M.-M. 1996.

<sup>37</sup> Lettre d'A.-P. de Candolle à J.-F. de Chaillet, Paris, 28 janvier 1800, Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (dès maintenant BPUN), *Fonds Chaillet*, ms. 1691b, f. 17v.



Fig. 4: L'échantillon en haut à droite, collecté avant 1800, est le type de l'espèce nommée *Cineraria lanata* par L'Héritier. En bas à droite, en revanche, une récolte du botaniste norvégien Christen Smith datant de 1816. En haut à gauche, un échantillon récolté en 1820. Cette plante endémique de Tenerife sera placée dans le genre *Senecio* par Candolle, sous le nom de *Senecio heritieri* DC. Un nouveau genre sera créé pour les séneçons à fleurs violettes des Canaries et de Madère: l'espèce de l'Héritier se dénomme actuellement *Pericallis lanata* (L'Hér.) B.Nord.  
 © Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.





Fig. 5: *Boltonia glastifolia* (L.)L'Hérit. une astéracée nord-américaine décrite d'abord comme *Senecio glastifolius* par Linné, puis *Boltonia glastifolia* par l'Héritier, selon la note de Candolle (DC) © Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.



Fig. 6: Planche de l'herbier de Paul-Louis-Auguste Coulon, *Geranium vitifolium*, récolté au Jardin des plantes de Paris © Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

## Abreviations

Lh.	L. Heritier
Lh.	Lheritier
Willd.	Willdenow
Willd.	Willdars
Par.	Paradon de Versailles
Lib.	Libbortz de Oxford
Bouch.	Boucher, d'Abbeville
Ch.	Chaillat, de Valenciennes
Ham.	Hammeurs d'Agou
F. Am.	F. Amard, d'Agou
Sott.	Sottac de Paris (Voy: à Saint-Domingue)
W.	Worinton Montreille, de Grenoble (Voy: sans préfixion)
Sour.	Sourret de Toulouse
Laydet.	Laydet de Toulouse
Gay.	Gay de Montpellier
Ram.	Ramoné — (Voy: sans préfixion)
Sott.	Sottac de Grenoble
Ger.	Gerard de Marseille
Gir.	Girard de Marseille
Th.	Thouiller de Paris
De.	Deccardolle de Paris
Desf.	Desfontaines de Paris
Thou.	Thouin de Paris
Del.	Delessert de Paris
Le Mon.	Le Monnier de Versailles
Sch.	Schleicher de Paris
Kopf.	Koppe de Ratisbonne
H.	Hall: Haller
Probst.	Probstmann Consul:peut à Tanger
Sor.	Sornermann
Hoff.	Hoffmann Rang
Fahl.	Fahl de Copenhague
All.	Allione de Turin
Mich.	Miche Michaux (Voy: au Levant dans l'Amérique Sept.)
Pros.	Prosop Rose (Voy: dans l'Amérique Septentrionale)
Rich.	Richard (Voy: à Cayenne)
Sab.	Sabaye (Voy: d'Entrecastans autour du monde)
Mart.	Martin (Voy: au Cap: Brein à la recherche de l'Aspreyrou)
Desp.	Despreis (Voy: au Senegal)
Comm.	Commerson (Voy: en l'Inde)
Rid.	Ridley en l'Inde. (2. Voy: au Cap: Brein)
Ludwig.	Carl Ludwig de Mefferdorf in der Oberlausitz (Centurie de mousses)
Cult.	Cultivies
Mid.	
Sp.	
P.	Environ de Paris
N.	Environ de Valenciennes page 2. Vuy: Hoff

Fig. 7: Abréviations des noms de botanistes ou de récolteurs, avec le lieu de leur activité. À la deuxième ligne: Lh. Lhéritier © Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

les botanistes français et s'active afin de procurer des échantillons à l'herbier de son compatriote Chaillet<sup>38</sup>. Botaniste féru, ce dernier entretenait des liens amicaux avec Coulon, mais aussi avec Candolle depuis que la famille de celui-ci s'était installée à Champagne suite à la Révolution genevoise de 1792. Leur commerce épistolaire, animé par un profond respect réciproque tant sur le plan humain que scientifique, atteste par ailleurs leurs abondants échanges de matériel et de connaissances botaniques, qui se poursuivront des décennies durant<sup>39</sup>.

Si la passion pour la botanique rapproche donc Coulon et Candolle, c'est plutôt Chaillet, une connaissance commune, qui les réunit au début. Dans une de ses missives, l'amateur suggère au négociant d'entrer en contact avec Candolle, afin d'obtenir le droit d'herboriser dans les serres et les orangeries du Jardin des plantes<sup>40</sup> :

■ « pour l'entrée des serres, reclamez vous auprès de Candolle de moi, il a l'entrée partout, & s'il peut vous la procurer, il le ferait peut être avec grand plaisir, surtout si vous preniez prétexte de me secher quelques plantes, dont il a promis de s'occuper pour moi »<sup>41</sup>.

Il faut bien croire que la rencontre entre les deux hommes fut fructueuse, puisque c'est sur les conseils du Genevois que Coulon acheta un second herbier ayant appartenu à L'Héritier de Brutelle et réunissant exclusivement des spécimens français. Nous

l'apprenons grâce à une note de l'écrit biographique de Candolle. Le botaniste avait suggéré à l'homme d'affaires l'acquisition du recueil, en ignorant qu'il allait bientôt travailler sur la *Flore française* de Lamarck<sup>42</sup>. Il est en revanche difficile de comprendre si Coulon s'offrit l'herbier « français » de L'Héritier de Brutelle le jour de la vente de l'herbier principal ou plus tard. Candolle reste discret à propos de la présence de son camarade dans les lettres qui relatent les enchères. En outre, nous savons qu'en début d'année 1801 Coulon était de retour à Neuchâtel, car il venait de se marier ; dès lors, il n'est pas à exclure que le commerçant ait commissionné l'achat de l'herbier à une tierce personne.

Le détail est finalement de peu d'importance, car Coulon ne manqua pas de mettre généreusement à la disposition de l'ami Candolle le contenu de la collection quelques années plus tard :

■ « La demande que vous m'avez faite, mon cher Decandolle, bien loin d'être indiscrete, m'a fait beaucoup de plaisir, puisqu'elle me donne l'espérance de pouvoir, en vous étant de quelque utilité, remplir le but que je me propose : de concourir à l'avancement de la science autant qu'il peut dépendre de moi. Mes occupations et surtout la maladie d'un de mes frères m'a empêché de vous faire plus promptement l'envoi que vous m'avez demandé [...]. Si j'avais eu le temps de parcourir tout mon herbier, je vous aurais envoyé toutes les plantes de France que l'Héritier a cru être des espèces nouvelles, mais je remets cela à une autre fois »<sup>43</sup>.

Cette missive et celle qu'Augustin-Pyramus de Candolle adressa à Coulon en 1839 lors de la mort du capitaine Chaillet<sup>44</sup> – dont le botaniste rédigea un éloge touchant<sup>45</sup> – constituent les uniques échanges entre les deux hommes dont la trace nous soit parvenue.

Quatre années plus tôt, en 1835, Paul-Louis-Auguste Coulon avait cédé son herbier au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, récemment fondé<sup>46</sup>. Au début des années 1920, la collection de végétaux du musée fut transférée à l'Université de Neuchâtel, où l'herbier Coulon se trouve toujours. À la lecture de la liste des abréviations qui ouvre le catalogue manuscrit de sa collection (Fig. 7)<sup>47</sup>, on déplore quelque peu l'erreur de Félix Bovet et de Louis Coulon. En raison de ce malentendu historiographique, les botanistes neuchâtelois n'ont pas questionné le contenu de l'herbier Coulon, se contentant du prestige de l'herbier de L'Héritier de Brutelle. Ainsi, ils n'ont pas remarqué que l'herbier Coulon était composé d'échantillons fort intéressants sur le plan historique et scientifique, indépendamment de ses liens avec celui de L'Héritier. Ce sont les noms de botanistes ou de collecteurs renommés qui constituent cette liste, noms comme ceux d'André

<sup>38</sup> Lettres de P.-L.-A. Coulon à J.-F. de Chaillet, Paris, 5 janvier et 11 février 1800, BPUN, *Fonds Chaillet*, ms. 1693 b, feuillets non numérotés ; lettres de J.-F. de Chaillet à P.-L.-A. Coulon, Neuchâtel, 12 janvier 1800, 16 janvier 1800 et 28 février 1800, Archives de l'État de Neuchâtel (dès maintenant AEN), *Fonds Coulon*, Coulon 69, feuillets non numérotés.

<sup>39</sup> Voir les lettres conservées à la BPUN dans le *Fonds Chaillet*, mentionné à la n. 40, et celles qui se trouvent dans la *Correspondance Candolle* de la Bibliothèque des CJBG.

<sup>40</sup> Voir à ce propos les lettres de J.-F. de Chaillet à P.-L.-A. Coulon, Neuchâtel, le 12 janvier 1800, le 16 janvier 1800 et le 28 février 1800, AEN, *Fonds Coulon*, Coulon 69.

<sup>41</sup> Lettre de J.-F. de Chaillet à P.-L.-A. Coulon, Neuchâtel, le 12 janvier 1800, lettre cit.

<sup>42</sup> Candolle A.-P. de. 2004, p. 207.

<sup>43</sup> Lettre de P.-L.-A. Coulon à A.-P. de Candolle, Neuchâtel, 30 novembre 1803, Bibliothèque des CJBG, *Correspondance Candolle*, C 4, feuillets non numérotés.

<sup>44</sup> Lettre d'A.-P. de Candolle à P.-L.-A. Coulon, Genève, 15 novembre 1839, AEN, *Fonds Coulon*, Coulon 69, feuillets non numérotés. La lettre contient également le manuscrit de l'éloge de Chaillet.

<sup>45</sup> Candolle (de) A.-P. 1839.

<sup>46</sup> Société des sciences naturelles de Neuchâtel 1835, p. 32. Sur la création du Muséum, voir : Dufour C., Haenni J.-P. 1985.

<sup>47</sup> Coulon P.-L.-A., « Catalogue de l'HERBIER de P<sup>r</sup> : L<sup>s</sup> : A<sup>te</sup> Coulon », sans date, Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel, sans cote.

Michaux, Bosc d'Antic, Louis-Claude-Marie Richard (1753-1821), Félix Delahaye (1767-1829) ou Anselme Riedlé (1765-1801). Paul-Louis-Auguste Coulon rencontra même personnellement quelques-unes de ces figures lors de ses séjours parisiens. Ainsi, il ne nous reste qu'à espérer que l'histoire de ces ensembles et de leur modalité d'entrée dans l'herbier Coulon seront bientôt étudiées, afin qu'elles soient enfin intégrées d'une manière appropriée au patrimoine botanique neuchâtelois.

## ■ Remerciements

Le contenu du présent article est le résultat d'une recherche financée par le Jardin botanique de Neuchâtel et menée en collaboration avec l'Institut de littérature française de l'Université de Neuchâtel. Je remercie donc Blaise Mülhauser, directeur du Jardin botanique, ainsi que Nathalie Vuillemin, directeur de l'Institut de littérature française, pour leur soutien. J'exprime aussi ma reconnaissance à Patrick Bungener, dont les conseils, les relectures et l'aide dans la *Correspondance Candolle* ont été essentiels tout au long de la préparation de mon texte. Timothée Léchet et Guilhem Mansion ont également relu mon article avec attention et expertise. Martine Noirjean de Ceuninck et Anne-Lise Veya ont secondé mes recherches dans les fonds de la BPUN; qu'elles en soient remerciées. Ma gratitude s'adresse en outre à Pauline de Montmollin pour les archives anciennes du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel et à la famille Coulon, qui m'a octroyé la permission de consulter le *Fonds Coulon* des AEN. Merci enfin à Michel Grenon pour les légendes des planches du CJBG et à Jason Grant, conservateur des herbiers de l'Université de Neuchâtel, qui a pris le temps de consulter avec moi le catalogue de l'herbier Coulon et de chercher les planches de l'herbier de L'Héritier de Brutelle à l'intérieur des collections dont il a la charge.

## Bibliographie

### Sources manuscrites

- Genève, Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville Genève, *Correspondance Candolle*.
- Neuchâtel, Archives de l'État, *Fonds Coulon*.
- Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, *Fonds Chaillet*.
- Neuchâtel, Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel.

### Publications

- **Banks J.** 2007. Scientific Correspondence of Sir Joseph Banks, ed. by Neil Chambers, Pickering & Chatto, London, 6 vol.
- **Bourgoing (de) C.** *et al.* (dir.) 2017. Le pouvoir des fleurs. Pierre-Joseph Redouté (1759-1840), Paris Musées, Paris.
- **Bovet F.** 1855. Notice sur M. Louis Coulon, Père, lue à la Société helvétique des sciences naturelles, le 30 juillet 1855, Henri Wolfrath, Neuchâtel.
- **Bovet F.** 1855a. Notice sur M. Louis Coulon, Père, lue à la Société helvétique des sciences naturelles, le 30 juillet 1855. *Revue suisse*, 18 : 833-844.
- **Bovet F.** 1858. Notice sur M. Louis Coulon, Père, lue à la Société helvétique des sciences naturelles, le 30 juillet 1855. *Almanach de la République et Canton de Neuchâtel pour 1859* : 31-38.
- **Bovet F.** 1880. Paul-Louis-Auguste Coulon de Neuchâtel, par Félix Bovet, für die Schule bearb. von G. Geilfus, F. Schultess, Zurich.
- **Buchheim G.** 1965. A Bibliographical Account of L'Héritier's *Stirpes novae*. *Huntia*, 2 : 29-58.
- **Bungener P.** *et al.* 2017. Augustin-Pyramus de Candolle, Une passion, un Jardin, Favre, [Lausanne]; Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Genève.
- **Burdet H. M.** *et al.* 1990. Le développement de la botanique à Genève. *Botanica Helvetica*, 100, 3, p. 273-292.
- **Candolle A.-P. de.** 1799. *Plantarum historia succulentarum : histoire des plantes grasses*. Paris, [1799-1829], 2 vols.
- **Candolle A.-P. de.** 1839. Notice sur M. J. de Chaillet. *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel*, 2 : 1-8.
- **Candolle A.-P. de.** 1862. *Mémoires et souvenirs d'Augustin-Pyramus de Candolle [...] écrits par lui-même et publiés par son fils*, Joël Cherbuliez, Genève.
- **Candolle A.-P. de.** 2004. *Mémoires et souvenirs*, éd. par Jean-Daniel Candaux *et al.*, Georg, Chêne-Bourg ; Genève.
- **Chambers N.** 2015. *Joseph Banks and the British Museum : The World of Collecting, 1770-1830*. Routledge, London ; New York.
- **Cuvier G.** 1819. Éloge historique de L'Héritier, lu le 5 avril 1801. *In*: Cuvier G., *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut royal de France*. F. G. Levrault, Strasbourg ; Paris, 1 : 111-133.
- **Cuvier G.** 1819a. Éloge historique d'Et. Pierre Ventenat, lu le 2 janvier 1809. *In*: Cuvier G., *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut royal de France*. F. G. Levrault, Strasbourg ; Paris, 1 : 363-375.
- **Dayrat B.** 2003. *Les botanistes et la flore de France : trois siècles de découvertes*. Muséum d'histoire naturelle, Paris.
- **Debure G.** 1802. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu C. L. L'Héritier de Brutelle, membre de l'Institut national*. G. Debure l'aîné, Paris.
- **Debure G.** 1805. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu C. L. L'Héritier de Brutelle, membre de l'Institut national [...], nouvelle édition*. G. Debure, père et fils ; J. G. Mériogot, libraire ; Thierry, commissaire-priseur, Paris.
- **Desherbiers C.-A.-G.** 1800. Notice historique sur Charles-Louis L'Héritier [...] lue à la Séance publique du 9 Germinal an 19, [Paris].
- **Drouin J.-M.** 1994. Classification des plantes et classification des sciences chez Augustin-Pyramus de Candolle. *Revue de Synthèse*, n. 1-2 : 149-165.
- **Drouin J.-M.** 2008. *L'herbier des philosophes*, Seuil, Paris.
- **Duckert-Henriod M.-M.** 1996. Jean-Frédéric de Chaillet, militaire et botaniste (1747-1839). *In*: Schlup M. (dir.), *Biographies neuchâtelaises*, 1, De saint Guillaume à la fin des Lumières, Gilles Attinger, Hauterive : 36-42.
- **Dufour C., Haenni J.-P.** 1985. *Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. À travers les richesses de ses collections, deux siècles d'histoire et de vie scientifique*, Gilles Attinger, Hauterive.
- **Dupuis C.** 1988. Savoirs et idées à Neuchâtel, terroir séculairement fertile pour l'histoire naturelle. *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, 111 : 105-124.
- **Godet P.** 1899. *Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel*, Paul Attinger, Neuchâtel.
- **Hamy T.-J.-E.** 1905. *Joseph Dombey, sa vie, son œuvre, sa correspondance*, E. Guilmoto, Paris.
- **Hoquet T.** 2002. La bibliothèque botanique de Benjamin Delessert. *Bulletin du bibliophile* : 100-141.
- **Hoquet T.** 2014. Botanical Authority: Benjamin Delessert's Collections between Travelers and Candolle Natural Method (1803-1847). *Isis*, 105 : 508-539.
- **Jeanneret F.-A.-M., Bonhôte J.-H.** 1863. *Biographie neuchâteloise*, Eugène Courvoisier, Le Locle.
- **Lamarck J.-B., Candolle (de) A.-P.** 1805. *Flore française, ou descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France [...], troisième édition*, H. Agasse, Paris, 5 vol.
- **Lasègue A.** 1845. *Musée botanique de Benjamin Delessert, etc.* Libraire de Fortin, Masson et Cie, Paris.
- **L'Héritier de Brutelle C.-L.** 1784. *Stirpes novæ, aut minus cognitæ quæ descriptionibus et iconibus illustravit*. Philippe-Denis Pierre, Paris [1784-1785].

- **L'Héritier de Brutelle C.-L.** 1787. *Geraniologia, seu erodii, Pelargonii, Geranii, Monsoniæ et Grieli historia iconibus illustrata*. Didot, Paris [1787-1788].
- **L'Héritier de Brutelle C.-L.** 1788. *Sertum Anglicum, seu plantæ rariores quæ in hortis juxta Londinum, imprimis in horto regis Kewensi excoluntur, ab anno 1786 ad annum 1787 observatæ*. Paris.
- **Linné C. von.** 1809. *Linné françois, ou Tableau du règne végétal d'après les principes et le texte de cet illustre naturaliste, etc.* Auguste Séguin, Montpellier.
- **Rivier H.** 1932. La Société neuchâteloise des sciences naturelles 1832-1932. Notice historique publiée à l'occasion de son centenaire. Société neuchâteloise des sciences naturelles. Bulletin du centenaire, première partie, année 1931, 56 : 5-83.
- **Salvi C.** 1999. Pierre-Joseph Redouté, le prince des fleurs, Renaissance du livre, Tournai.
- **Schlup M.** 2006. Paul-Louis-Auguste Coulon. Bibliophile et mécène. In: Schlup M. (dir.), *Bibliophiles et mécènes. Deux siècles de donations à la Bibliothèque de Neuchâtel. Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, 198-208.*
- **Schmidt-Surdez M.** 1996. Paul-Louis-Auguste Coulon. Négociant, fondateur et premier directeur de la Caisse d'épargne de Neuchâtel (1777-1855). In: Schlup M. (dir.), *Biographies neuchâteloises, 2, Des Lumières à la Révolution, Gilles Attinger, Hauterive, 80-92.*
- **Schmidt-Surdez M.** 1996a. Louis Coulon. Naturaliste, fondateur et premier directeur du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel (1804-1894). In: Schlup M. (dir.), *Biographies neuchâteloises, 2, Des Lumières à la Révolution, Gilles Attinger, Hauterive, pp. 80-92.*
- **Scnat (Académie des sciences naturelles)** 2019. National significance of natural history collections in Switzerland. Archives and ressources for modern science, SCNAT, Bern.
- **Société des sciences naturelles de Neuchâtel** 1835. Mémoires de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel.
- **Société des sciences naturelles de Neuchâtel** 1870. Séance du 25 novembre 1869. Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel 1867-1870, 8 : 368-369.
- **Stafleu F.-A.** 1963. *L'Héritier de Brutelle : the Man and his Work*. In: Charles-Louis L'Héritier de Brutelle, *Sertum Anglicum, etc.*, (facsimile). Hunt Botanical Library, Pittsburgh, xiii-xliii.